

Villages et visages de l'Ontario français



Album d'histoire et de témoignages

Bonne année 1980
cher oncle Saïe !!
Michelle, Jean Guy & Martin
XXX

La série *Villages et visages* se propose, en 63 émissions, de présenter au grand public la tradition orale des Canadiens français de l'Ontario par des entrevues où l'on recueille l'histoire, les anecdotes et les expériences de ses pionniers. Ce document comprend surtout des témoignages de quelques-unes des 250 personnes interviewées pour la série, témoignages accompagnés de photos dont la valeur historique est réelle. Il fera la joie de tout public intéressé au passé de cette province ainsi qu'aux origines d'un de ses groupes fondateurs et désireux de se mettre en quête de ses propres racines.

La série *Villages et visages* a été produite par l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario avec la participation financière du Secrétariat d'Etat. Elle est diffusée par TVOntario, le service télévision de l'Office. Les institutions éducatives peuvent se procurer la série sous forme de bandes magnétoscopiques en s'adressant à Publications / OTEO, C.P. 200, Succursale Q, Toronto, Ontario M4T 2T1.

L'album *Villages et visages de l'Ontario français* est publié en collaboration avec les Editions Fides, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, H2X 1N9 tél. 861-9621.

Villages et visages de l'Ontario français

Régionale Samuel-de-Champlain Inc.
Société Franco-Ontarienne
d'Histoire et de Généalogie

Auteurs:

René Brodeur
Robert Choquette

Premier choix des témoignages:

Denise Lemieux

Rédactrice et auteur de la partie pédagogique:

Danièle Caloz

Carte:

JoAnna Powell

Illustration:

Susan Jeffery

Photos:

voir à la fin du volume

Conception artistique:

Didier Fiszel Dessinateur Graphiste

©Droits réservés 1979 par l'Office de la
télécommunication éducative de l'Ontario

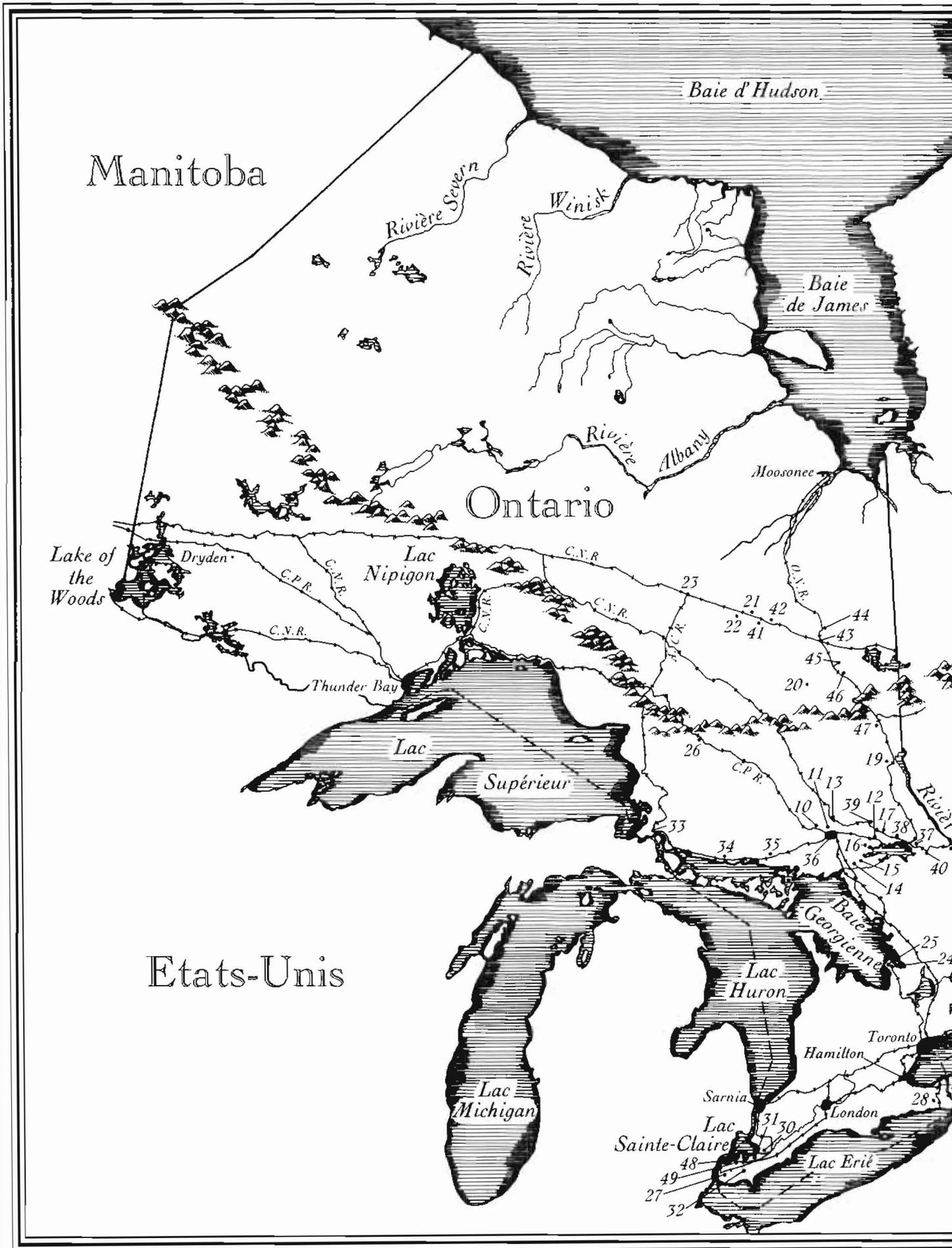
ISBN 2-7621-0747-4

Imprimé au Canada

2071

*Villages et visages
de l'Ontario français*

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario
en collaboration avec les Editions Fides



Manitoba

Baie d'Hudson

Baie de James

Ontario

Lake of the Woods

Dryden

Lac Nipigon

Thunder Bay

Lac Supérieur

Lac Huron

Etats-Unis

Lac Michigan

Lac Huron

Hamilton

Toronto

Sarnia

Lac Sainte-Claire

Lac Érié

Baie Georgienne

Rivière Severn

Rivière Winisk

Rivière Albany

Moosonee

Rivière

23

21

42

44

22

41

43

45

20

46

47

26

19

11

13

10

39

12

17

38

16

15

14

40

33

34

35

36

25

24

28

27

28

30

31

32

48

49

32

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1 Orléans | 25 Lafontaine |
| 2 Rockland | 26 N. Chapleau |
| 3 Plantagenet | 27 Rivière-aux-Canards |
| 4 Bourget | 28 Welland |
| 5 Embrun | 29 St. Catharines |
| 6 Casselman | 30 Paincourt |
| 7 St-Isidore de Prescott | 31 Pointe-aux-Roches |
| 8 Alexandria | 32 St-Joachim |
| 9 Hawkesbury | 33 Saull Ste-Marie |
| 10 Chelmsford | 34 Blind River |
| 11 Azilda | 35 Massey |
| 12 Verner | 36 Sudbury |
| 13 Hanmer | 37 River Valley |
| 14 Noëlville | 38 Field |
| 15 Monelville | 39 North Bay |
| 16 Lavigne | 40 Bonfield |
| 17 Sturgeon Falls | 41 Moonbeam |
| 18 Mallowa | 42 Fauquier |
| 19 Cobalt | 43 Cochrane |
| 20 Timmins | 44 Genier |
| 21 Kapuskasing | 45 Iroquois Falls |
| 22 Val Rita | 46 Val Gagné |
| 23 Hearst | 47 Kirkland Lake |
| 24 Penetanguishene | 48 Windsor |
| | 49 Tecumseh |
| | 50 Ottawa |
| | 51 Vanier |
| | 52 Alfred |
| | 53 Lefavre |
| | 54 L'Orignal |
| | 55 Cornwall |

Québec



Table des matières

Introduction/VII

Première partie: l'histoire/1

Préface/3

Les origines et le développement

des communautés franco-ontariennes/5

La question scolaire/17

Deuxième partie: les témoignages/27

I La colonisation et l'économie d'antan/29

La colonisation/31

L'exploitation de la forêt/40

Dimensions économiques/49

II La vie en société/63

La survivance/65

L'école/70

Légendes, coutumes et

divertissements/77

L'homme, la femme et la famille/89

Relations ethniques/99

Morale et religion/101

Troisième partie: à la recherche de votre passé/111

Préface/113

Histoire de votre famille/115

Histoire de votre communauté/125

En conclusion.../133

Les participants aux émissions de la série *Villages et visages*/139

Introduction

Ce volume n'est pas un manuel d'histoire mais bien un recueil des commentaires que quelques-unes des 250 personnes interviewées pour la série télévisée *Villages et visages* nous livrent, avec beaucoup d'honnêteté et d'humour, sur leur histoire. Car beaucoup d'entre elles connurent les moments épiques de la colonisation, de la découverte et de l'exploitation des riches mines minières ou forestières dans leur région de la province, et leur témoignage est inestimable.

La première partie, un essai sur l'histoire des "Canadiens" de l'Ontario, est l'oeuvre de Robert Choquerre et comprend également des cartes et des reproductions partielles de documents propres à orienter des recherches plus poussées.

La deuxième partie, l'essence même de ce volume, consiste en une sélection de témoignages de Franco-Ontariens dont l'âge moyen est de 70 ans. Ces témoignages sont abondamment illustrés de photos-souvenirs dont plusieurs sont de précieux et uniques documents. Le tout a été recueilli au cours de la recherche, puis de la réalisation de *Villages et visages*, menée de 1975 à 1977 dans une cinquantaine de localités ontariennes à caractère français.

La troisième partie, plus didactique,

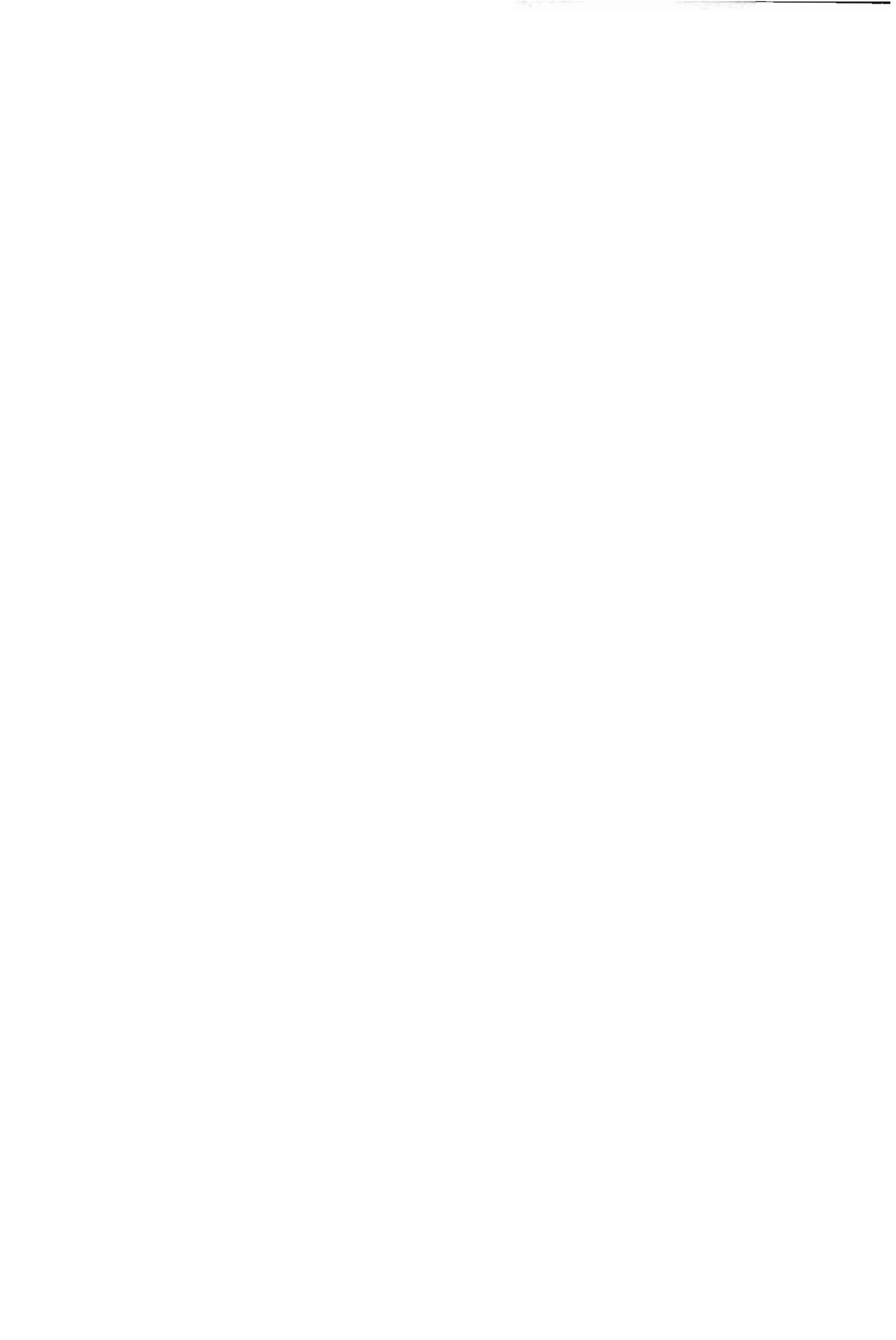
propose aux lecteurs désireux de faire des recherches sur leur passé, individuel ou communautaire, quelques méthodes et exemples qui pourront servir de tremplins, de points de repère ou de bouées de sauvetage tout au long de leur entreprise. Elle est proposée par Danièle Caloz.

Et, en guise de conclusion, j'ai inséré quelques réflexions et souvenirs que suscitent certaines vieilles photos rencontrées au cours du tournage.

René Brodeur
Réalisateur de
Villages et visages

Première partie

L'histoire



Préface

Depuis une décennie environ, le Franco-Ontarien s'intéresse de plus en plus à son passé, à son héritage culturel, mais dans une nouvelle perspective. En effet, il ne s'agit plus pour lui de se raccrocher désespérément aux choses d'autrefois, dans l'effroi d'un avenir plus qu'incertain; le Franco-Ontarien d'aujourd'hui veut aller de l'avant. Et, afin de savoir où aller, il veut savoir d'où il vient. C'est dans cette nouvelle optique qu'il se plonge dans son passé collectif ou individuel. Il s'agit donc dans ce volume du survol d'un peuple et de ses communautés, d'une appréhension de leur importance, dans le temps et dans l'espace. Survol seulement, qui ne rendra pas assez compte de l'"unicité" des villages et des visages, car, comme l'explique Simone Weil, "Un sac de blé peut toujours être substitué à un autre sac de blé. La nourriture qu'une collectivité fournit à l'âme de ceux qui en sont membres n'a pas d'équivalent dans l'univers entier."*

Tant l'essai d'histoire que la sélection finale des témoignages cités sont de l'auteur. Puisqu'il s'agissait de reproduire des propos livrés oralement et transcrits par la suite, nous avons dû effectuer certains

remaniements dans les textes, dans le but de les rendre lisibles et compréhensibles. Dans la mesure du possible, nous avons toutefois reproduit aussi fidèlement que possible les paroles des témoins. Ainsi, des mots comme "moé", "raft", "bees" sont reproduits comme tels et non pas changés en "moi", "radeau" et "corvées". Le choix des textes et des photos est en fonction de leur intérêt historique, anecdotique ou humoristique.

Robert Choquette
Université d'Ottawa
1978

*Weil, Simone. *L'enracinement*.

"C'est grand, Massey?"
"Grand... c'est grand de... c'est grand
de monde... de p'tits mondes...
c'est grand, c'est grand, c'est grand
de vieillesse... c'est ça que j'appellerais
grand moé peut-être..."

Cette description des gens de son village, donnée par Léo Lachance (né en 1902) de Massey, pourrait bien s'appliquer à l'Ontario français tout entier.

L'Ontario compte aujourd'hui quelque trois quarts de million d'habitants d'origine ethnique française sur une population totale de huit millions environ. Près d'un demi-million d'Ontariens sont de langue maternelle (première langue apprise et encore comprise) française mais quelque 352 000 seulement se servent du français comme première langue au foyer. Les Franco-Ontariens constituent la moitié environ des Canadiens français hors Québec. Mais, à la différence des Acadiens, par exemple, ils sont éparpillés sur un vaste territoire. Il y a 800 kilomètres d'Ottawa à Windsor et 960 kilomètres de Toronto à Hearst, sans parler des 1 600 kilomètres qui séparent Ottawa, à l'extrémité est de la province, de la frontière du Manitoba à l'ouest; on y rencontre des francophones à peu près partout. Il est néanmoins possible de répartir cette présence française dans trois grands secteurs: le Sud-Ouest, l'Est et le Nord, chacun ayant ses caractéristiques et ses problèmes particuliers.

Les origines et le développement des communautés franco-ontariennes

I Le Sud-Ouest

Le Sud-Ouest de l'Ontario comprend des groupements de francophones à Oshawa, à Toronto, à Cambridge, à Welland et dans les régions de Niagara, de Midland et de Peterborough, de Windsor-Essex et de Paincourt. C'est le secteur où les francophones sont le plus menacés d'assimilation, trop dispersés pour résister à l'influence envahissante de la société anglophone, tant canadienne qu'américaine.

Le Sud-Ouest de l'Ontario a acquis sa population francophone par étapes et dans des circonstances diverses. Ainsi, avant 1760, sous le régime français, le Détroit était un poste de traite assez important. C'est sur la rive droite de la rivière Détroit qu'Annoine de la Mothe Cadillac y avait construit, en 1701, le fort Ponchartraine. La petite colonie s'était développée lentement, attirant des missionnaires, des indigènes et des colons; on y comptait, lors de la conquête de 1760, quelque 2 500 personnes, dont 600 à l'intérieur des palissades.

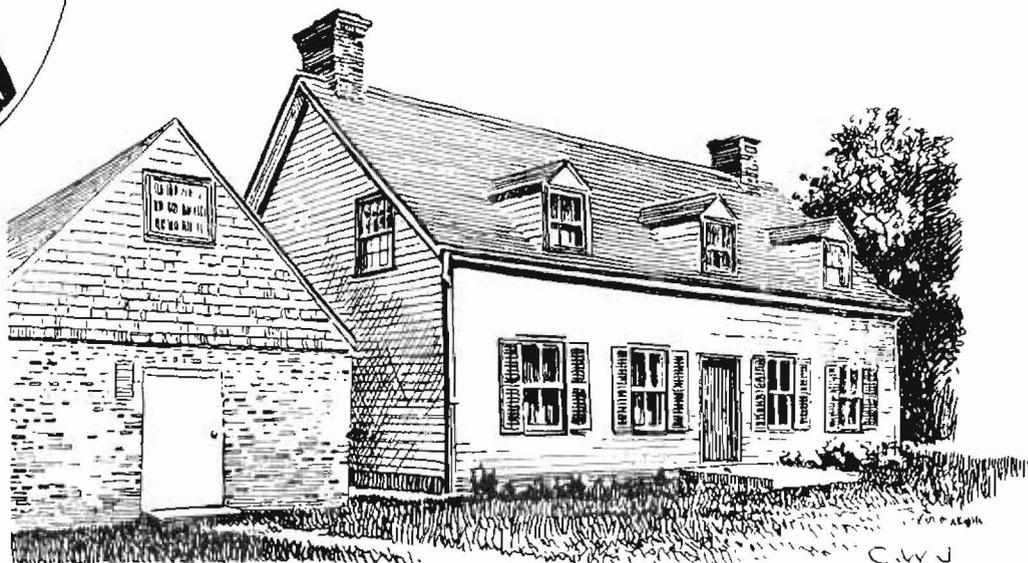
À la suite du traité de 1763 qui ratifia l'indépendance américaine, une frontière internationale fut créée entre les États-Unis et le Canada. Durant l'intervalle qui sépara le traité de Paris de l'évacuation du

Détroit (1763), un certain nombre d'habitants de cette région se déplacèrent sur la rive gauche de la rivière, en territoire britannique, et s'intégrèrent à la mission de l'Assomption qui s'y trouvait déjà. À la même époque, un groupe assez important de Loyalistes s'y installait également, abandonnant la nouvelle république américaine. En conséquence, à la fin du 18^e siècle, l'Assomption devenait Sandwich (aujourd'hui banlieue de Windsor). En 1816, on dénombrait dans la région quelque 2 000 catholiques francophones, sans compter 300 à Saint-Pierre et 300 à Amherstburg.

Cette petite colonie francophone allait donc être engloutie non seulement par la venue des Loyalistes mais encore par celle d'un nombre croissant d'immigrants anglais, dont les déplacements étaient facilités par une amélioration récente des voies de communication. En effet, le canal Welland fut ouvert en 1829, le canal Érié en 1825, et la première voie ferrée traversant le Sud-Ouest de l'Ontario d'est en ouest fut complétée en 1854.



L'aventure du comte Joseph de Puisaye, émigré monarchiste français de 1798, et de quelques-uns de ses compatriotes n'eut pas beaucoup de suites. La dureté de la vie de pionnier eut vite raison de ces aristocrates et soldats; en 1801, tout le groupe avait quitté l'Ontario.



Les comtés d'Essex et de Kent, eux, faisaient partie du diocèse de London, érigé en 1856. En 1858, le premier évêque, Mgr Pinsonneault, transférait le siège épiscopal de London à Sandwich, mais à la suite de son départ, son successeur le ramenait à London. C'était alors l'époque d'une nouvelle vague d'immigration canadienne française dans la région, causée par les difficultés économiques et l'abondance de la population dans la vallée du Saint-Laurent. Ceci amena à la fondation de villages tels que Tecumseh, Belle-Rivière, Pointe-aux-Roches, Paincourt, tous échelonnés le long de la rive sud du lac Sainte-Claire. Une société Saint-Jean-Baptiste y fut fondée en 1864, en même temps qu'un premier journal francophone, *Le Progrès*. En 1871, on ne comptait pas moins de 14 000 francophones dans ces deux comtés.

Le début du 20^e siècle verra l'implantation d'usines d'automobiles à Windsor. A partir de cette époque, les besoins toujours accrus de cette industrie en main-d'œuvre provoqueront un afflux d'immigrants de races et de langues diverses. L'importance relative des francophones

dans cette région ira donc en diminuant. Les Franco-Ontariens de Windsor-Essex réussirent néanmoins à obtenir de haute lutte non seulement des écoles françaises ou bilingues, mais encore un poste de radio française en 1970, un poste de télévision française ainsi qu'une loi provinciale ordonnant à leur conseil scolaire récalcitrant de construire une école secondaire homogène française (1977).

C'est sur la rive sud de la baie Georgienne que se trouve le deuxième plus ancien établissement francophone de l'Ontario. Pengeranguishene, Midland et Lafontaine constituent le cœur de cet îlot. Les premiers colons francophones furent les quelque 75 familles de voyageurs qui accompagnèrent la garnison britannique en 1828 alors qu'elle transportait ses pénates au poste naval de Pengeranguishene. Bon nombre de ces voyageurs, dont plusieurs étaient métis, avaient combattu pour la couronne durant la guerre de 1812-1815 contre les États-Unis. Les rangs de ces premiers colons grossirent sensiblement durant la deuxième moitié du 19^e siècle, lorsqu'on exploitera les forêts comprises entre la vallée de l'Outaouais et la baie Georgienne. Ce sont là les deux

Un "raft" (radeau) sur
la rivière Outaouais.



principales composantes de la population franco-ontarienne de la péninsule où se situent Penetanguishene et Midland.

Toronto, la capitale de l'Ontario, compte aujourd'hui 40 000 francophones environ, mais ceux-ci sont disséminés dans les différents quartiers de cette métropole de près de trois millions d'habitants. Si nous y ajoutons les francophiles (les anglophones qui cherchent à mieux connaître le fait français), nous franchissons probablement le cap des 150 000. Avant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), les francophones étaient pratiquement invisibles à Toronto. Depuis, les choses ont changé. La Ville reine est maintenant dotée de quelques services français: un poste de radio (CJBC) depuis 1964, un poste de télévision (CBLFT) depuis 1973, un hebdomadaire (*L'Express*) depuis 1973 et une part importante de programmation française dans les émissions de la télévision éducative de l'Ontario.

La francophonie du Toronto métropolitain se distingue des autres par son allure cosmopolite et multiculturelle. A la différence de la plupart des autres com-

munautés franco-ontariennes, celle-ci comprend non seulement des Franco-Ontariens d'origine et des Québécois, mais encore un nombre considérable d'Acadiens, d'Européens et d'Africains de langue française. Plusieurs associations culturelles ou sociales s'y côtoient, beaucoup d'entre elles faisant partie de la Maison française de Toronto, fondée en 1966 ou du centre culturel La Chasse Galerie qui renaissait de ses cendres en 1978.

Une autre concentration française dans l'Ontario du Sud-Ouest se retrouve dans la région de Welland, dans la péninsule du Niagara. Les premiers francophones de la région sont originaires du Québec. Lors de la Grande Guerre (1914-1918), attirés par les emplois disponibles dans l'industrie de la région, ils s'y établirent en nombres importants. Aujourd'hui, Welland, ville officiellement bilingue, est dorée de nombreuses associations et institutions françaises (paroisse, société Saint-Jean-Baptiste, Caisse populaire, etc.).

Pour compléter ce tour d'horizon, signalons les communautés francophones de Galt (comté de Cambridge) et d'Oshawa, composées surtout de Québécois qui se sont établis dans la région depuis 1945, alléchés par des offres de travail bien rétribué dans l'industrie locale.

II L'Est

Si le Sud-Ouest de l'Ontario a été "colonisé" en des étapes échelonnées sur trois siècles d'histoire, l'Est de la province avait également profité, avant 1760, d'une immigration de francophones, surtout aux environs du fort Frontenac (Kingston). Mais cette région est restée francophone à cause de la participation importante de nouveaux immigrants parlant français à l'exploitation des forêts de la région; et cette industrie prit de l'essor dès le début du 19e siècle.

La traite des fourrures, autre activité à laquelle beaucoup de francophones avaient participé, et qui utilisait la voie de l'Outaouais, était en déclin au début du 19e siècle. C'est à cette époque que Philémon Wright, un immigrant américain, s'établissait sur l'emplacement actuel de la ville de Hull, devenant ainsi le premier colon à habiter la région en permanence. D'autre part, handicapée par le blocus continental de Napoléon, la Grande-Bretagne décidait d'exploiter la forêt canadienne, devant s'approvisionner en bois dans ses propres colonies. Cette perspective nouvelle allait donner tout à coup une grande valeur aux forêts de la vallée de l'Outaouais. Et la Grande-Rivière (l'Outaouais), explorée par Champlain entre 1610 et 1615 et sillonnée depuis par de nombreux voyageurs, explorateurs et missionnaires, devint ainsi l'axe principal du commerce du bois.

Au 19e siècle, l'exploitation de la forêt donnera lieu à deux industries différentes: à celle du bois de pièce et à celle du bois scié. Dans le premier cas, les pièces de bois étaient raillées en forêt, puis descendues (à la drave) jusqu'à la Grande-Rivière. Là, on construisait des "cages" ou "rafts", immenses trains de pièces de bois que l'on faisait flotter jusqu'au port de Québec. C'étaient les "raftsmen" qui, s'aidant de perches, de voiles et plus tard de remorqueurs à vapeur, étaient chargés d'accomplir cette tâche. Dans le cas de l'industrie de bois scié, les billes descendaient les

petites rivières jusqu'à l'emplacement d'une scierie. De là, le bois scié était transporté par barges ou par chemin de fer jusqu'à sa destination. L'industrie du bois de pièce disparaîtra avec le 19e siècle, elle sera remplacée par celle de la pâte à papier.

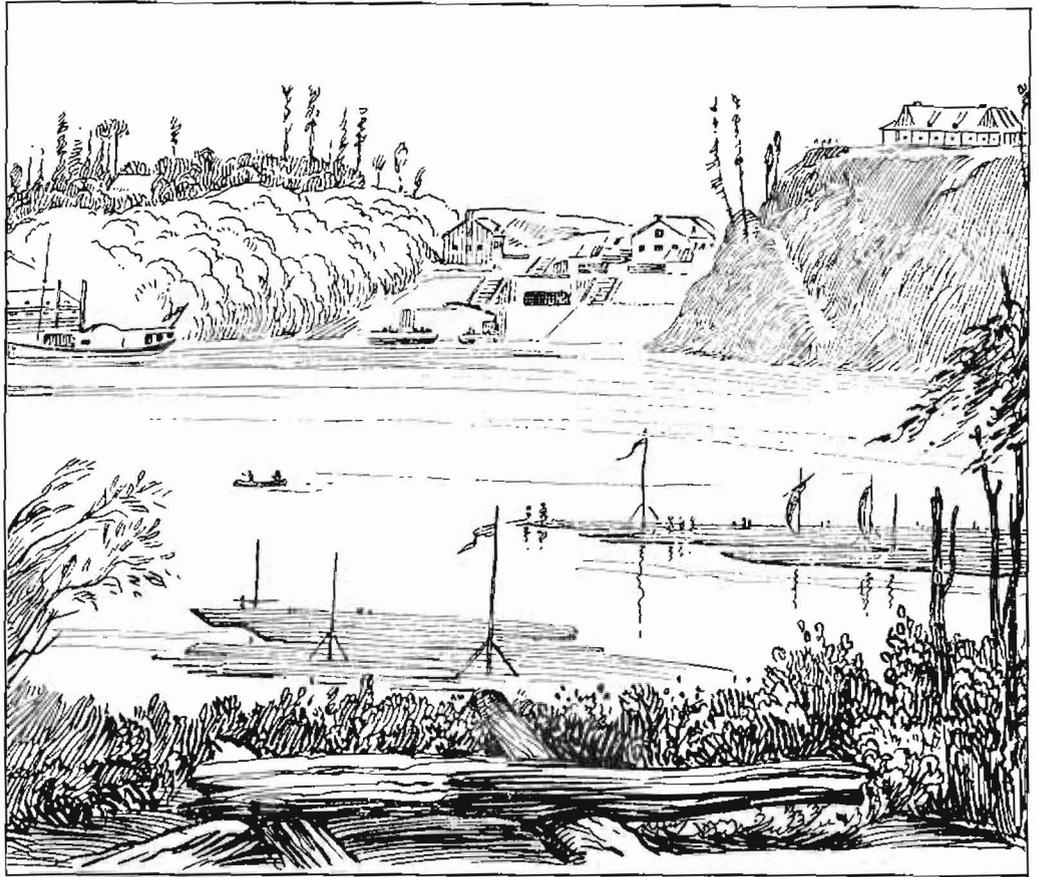
Dans cette industrie, entrepreneurs et marchands seront, presque sans exception, des anglophones aux origines ethniques diverses: Anglais, Ecossais, Américains. La main-d'oeuvre (porreurs d'eau, scieurs, draveurs, "raftsmen", etc.) sera surtout canadienne française. En fait, bon nombre de ces derniers s'établiront en permanence dans l'Est ontarien, dans le Nouvel Ontario et dans le Moyen-Nord, de même qu'un peu partout sur le continent nord-américain où la forêt sera exploitée.

La majorité des colons canadiens français s'établira donc dans l'Est ontarien durant la deuxième moitié du 19e siècle. Aux villages qui surgiront le long des rivières autour des premières scieries (Curran, Plantagenet, Hawkesbury, par exemple) s'ajouteront d'autres petits centres qui verront le jour comme ports de rivière (L'Orignal, par exemple) ou comme centres de services pour les agriculteurs.

Les comtés de Prescott et de Russell, eux, arpentés et délimités en 1800 déjà, furent tout d'abord occupés par des colons anglophones, plusieurs étant de souche loyaliste. Les Canadiens français achèteront ensuite leurs terres, en plus des lots restés vacants, et constitueront rapidement une majorité écrasante dans ces districts. Chaque terre comportait alors 23 hectares environ; la plupart se vendaient à des prix peu élevés à cause de la mauvaise qualité du sol. Pour cette raison, bon nombre de ces nouveaux colons travaillaient la terre pendant les mois d'été, puis passaient l'hiver dans les charriers, en forêt.

Jusqu'au milieu du 19e siècle, les transports régionaux se feront surtout par voie d'eau pendant la saison de navigation, puis sur la glace des rivières en hiver. C'est ainsi, à l'instar des Indiens et des voyageurs d'antan que les premiers missionnaires et ouvriers de chantier remonteront la Grande-Rivière. L'arrivée des bateaux à vapeur et la canalisation de la rivière Outaouais faciliteront ces transports, en attendant l'arrivée du chemin de fer à Bytown (Ottawa), ville encore toute neuve, en 1855.

Ottawa, entrée du canal Rideau. Les édifices du Parlement se trouvent maintenant sur la colline de droite.



En effet, si Philémon Wright s'était installé sur la rive gauche de la Grande-Rivière dès 1800, il n'y avait pas alors d'établissements permanents du côté ontarien. Ce seront des troupes britanniques, licenciées pendant la deuxième décennie du 19^e siècle, qui, les premières, occuperont en permanence des terres du côté de Richmond, village situé à quelques kilomètres à l'ouest de l'Ottawa actuel. Par ailleurs, un certain nombre de Loyalistes s'étaient établis aux environs de Perth, utilisant la voie du Saint-Laurent. Puis, après la guerre de 1812-1815, des stratèges de l'armée britannique décidèrent de doter le Canada d'une voie d'eau navigable autre que le Saint-Laurent, devenu fleuve-frontière, afin d'assurer la sécurité du transport des marchandises et des troupes entre Montréal et les Grands Lacs. De là leur décision de construire le canal Rideau, entre Kingston et la rivière Outaouais, mettant à profit les voies naturelles qu'offraient une série de lacs et la rivière Rideau. Les travaux débutèrent sur la rivière Outaouais en 1826, sous la direction du colonel John By. C'est de là que viendra l'appellation de Bytown, donnée à l'Ottawa d'aujourd'hui.

Par ailleurs, dès 1820, des immigrants irlandais arrivèrent au Canada en nombres toujours croissant. Plusieurs d'entre eux s'engagèrent naturellement comme journaliers à la construction du canal Rideau. A cette époque, bon nombre de Canadiens français se trouvaient dans les parages, travaillant à l'exploitation des forêts ou au commerce du bois, ou participant aux travaux du canal. Bytown devint ainsi une ville-frontière à la population houleuse, un carrefour tant pour les hommes qui montaient ou descendaient des chantiers que pour la nombreuse main-d'oeuvre qui travaillait au canal. Les bagarres et le désordre étaient à peine contrôlés par des autorités locales qui ne disposaient pas de force de police en bonne et due forme. Lorsque, en 1832, les travaux du canal furent achevés et que la main-d'oeuvre irlandaise entreprit de faire sérieusement concurrence aux Canadiens français dans l'exploitation de la forêt, les conflits prirent une envergure inédite. L'entrepreneur Peter Ayleen organisa alors les Irlandais en bandes (les Shiners) qui

La première "cage" sur la rivière Outaouais, en 1806.



avaient comme but de chasser les Canadiens français de la rivière. Refusant de se laisser bousculer, ces derniers se défendirent par des ractiques analogues. On assista à des embuscades sur la rivière, à la démolition des "cages" des adversaires, à des meurtres, à des viols, etc. En 1835 et 1836, les Shiners s'emparèrent du village de Bytown et le terrorisèrent à volonté. C'est alors que Jos Montferrand, le héros canadien français maintenant légendaire, aurait accompli ses prouesses. C'était un surhomme, semble-t-il; aucun Irlandais ne lui résistait!

Une fois cette crise réglée, Byrown se donna graduellement des assises permanentes. Elle prit le nom d'Ottawa en 1855 et allait bientôt être choisie comme capitale du nouveau dominion issu de la Confédération de 1867. La ville deviendra également le château fort des Franco-Ontariens dans les combats qu'ils auront à livrer pour préserver leur identité.

A quelques exceptions près, tous les Franco-Ontariens seront de foi catholique romaine. Lors de l'établissement du diocèse de Montréal, en 1836, la rive gauche de l'Outaouais faisait partie de cette juridic-

tion. La rive droite, cependant, appartenait au diocèse de Kingston depuis que ce dernier avait été érigé en 1825, le premier diocèse dans le territoire qui deviendra l'Ontario. Puis, en 1847, eut lieu la création du diocèse de Byrown, qui est à cheval sur les deux rives de la rivière Outaouais. Son premier évêque fut un prêtre français, Joseph Eugène Bruno Guigues, supérieur provincial des oblats de Marie-Immaculée.

Arrivés au Canada en 1841, les oblats s'étaient chargés de la paroisse de Byrown dès 1844 et étaient responsables de l'évangélisation des Indiens et des missions de chantiers dans tout l'Outaouais. Ils allaient laisser des traces un peu partout sur ce territoire. Dès 1845 également, une poignée de Soeurs de la Charité de l'hôpital général de Montréal, qui deviendront plus tard les Soeurs grises de la Croix d'Ottawa, était à l'oeuvre à Bytown, fondant des écoles, un orphelinat et un hôpital. L'arrivée du premier évêque, Mgr Guigues, allait également marquer l'ouverture du collège Saint-Joseph, appelé à devenir l'Université d'Ottawa actuelle.

Rue principale de Blind River, en 1891. La localité sera détruite par le feu en 1911.



Dans la localité de Cobalt.



Fonderie de Sudbury (1976).



Cobalt, The Square, en 1932.



Gare de Cochrane.



III Le Nord

La troisième et dernière région ontarienne à être colonisée par les francophones fut le Nord. Ceux-ci sont maintenant éparpillés partout sur ce vaste territoire, mais surtout entre Mattawa et l'extrémité est du lac Supérieur. Ils sont moins nombreux entre Thunder Bay et Kenora, dans le nord-ouest de la province.

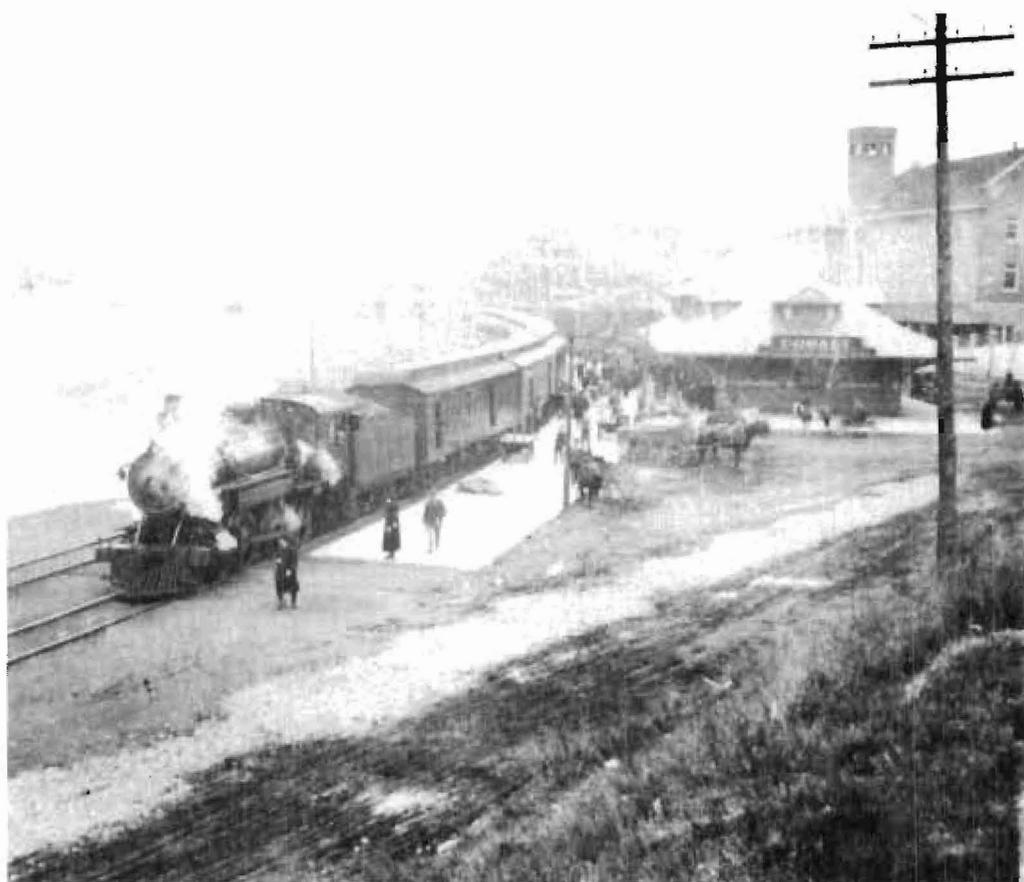
Aux 17^e et 18^e siècles, sur la route des pays-d'en-haut qu'empruntaient voyageurs et explorateurs, se trouvait une croisée de chemins: Mattawa (la fourche), au confluent des rivières Mattawa et Outaouais. Si le voyageur arrivant de Montréal se dirigeait vers le Grand Nord, il remontait l'Outaouais, franchissait le lac Témiscamingue, et, par un réseau de rivières et de lacs, atteignait le lac Abitibi. De là, la rivière Abitibi le menait à la rivière Moose, qui se déverse dans la baie James. Cet itinéraire fut suivi par le chevalier de Troyes et par d'Iberville au 17^e siècle ainsi que par Mgr Lorrain, le vicaire apostolique du Pontiac, en 1885.* Par ailleurs, si le voyageur sur l'Outaouais se dirigeait vers les Grands Lacs ou le nord-ouest, il bifurquait à Mattawa pour franchir d'autres

*Pontiac: district ecclésiastique qui comprenait toute la partie septentrionale de l'Ontario et du Québec à partir de Pembroke.

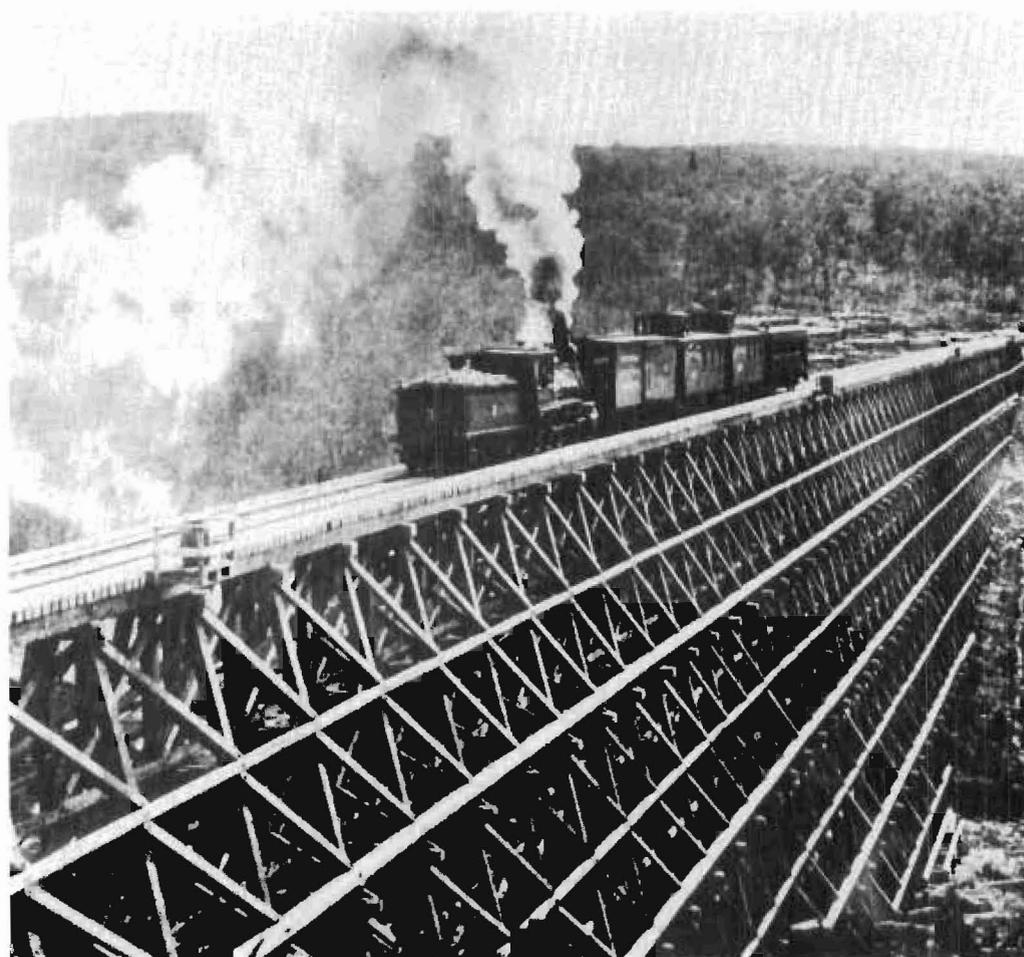
lacs et rivières, dont le lac Nipissing et la rivière des Français qui, elle, se déverse dans la baie Georgienne.

Au milieu du 19^e siècle, on abattait des arbres le long de tous les tributaires de l'Outaouais. La population fluctuante occupée à cette exploitation laissera certaines traces, mais le véritable coup d'envoi pour la colonisation du Nord sera la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. En 1881, la voie ferrée sera à Mattawa; en 1883, elle atteindra Sudbury. Elle parcourra le territoire canadien d'un océan à l'autre en 1885. Plusieurs ouvriers et journaliers qui y ont travaillé s'établiront là où ils jugeront que l'avenir est prometteur. Ce chemin de fer donnera accès à de vastes territoires dans le Nouvel Ontario, attirant toute une série de colons qui voudront bâtir leur avenir dans un pays neuf. Ils seront ainsi nombreux à défricher la "ceinture d'argile" du Nord de la province, plus fertile que les terrains sablonneux qu'ils rencontrèrent d'abord. Mais le Canadien Pacifique servira aussi de rempoin au développement économique du sous-sol de la région. En effet, l'exploitation de certains gisements de minerais déjà connus deviendra alors rentable, tandis que d'autres gisements très impor-

*La locomotive 123 du
Temiscaming and North-
ern Ontario Railroad,
en 1917.*



*Sur le pont de l'Algoma
Central, près de Sault
Sainte-Marie.*



Rue principale de Kirkland Lake, en 1927.



tants seront découverts dans la région de Copper Cliff et de Sudbury. Par ailleurs, lors de la construction d'une autre voie ferrée, de North Bay à Cochrane, par le gouvernement de l'Ontario entre 1902 et 1908, on découvrira presque par hasard les riches gisements de Cobalt. Le Temiscaming and Northern Ontario Railroad (TNOR), qui deviendra l'Ontario Northland Railway d'aujourd'hui, sera, à l'instar du Canadien Pacifique, un instrument indispensable dans l'exploitation des mines de cuivre et de nickel de Sudbury, des mines d'argent de Cobalt et des mines d'or de Kirkland Lake et de Timmins, pour ne mentionner que les gisements les plus importants. Puis, en 1908, le TNOR rencontrera à Cochrane la deuxième voie ferrée transcontinentale construite par le gouvernement canadien. Celle-ci part de Québec et traverse l'Abitibi et le nord de l'Ontario. À la manière du Canadien Pacifique et du TNOR, le Canadien National permettra la colonisation des terres échelonnées entre Cochrane et Hearst.

Aujourd'hui, bon nombre des habitants du Nord de l'Ontario sont francophones. Leurs aïeux y arrivèrent il y a moins d'un siècle et s'établirent presque sans exception le long des voies ferrées. Encore aujour-

d'hui, une carte démographique des Franco-Ontariens du Nord correspond au tracé des chemins de fer. Ainsi, si le bois a fait l'Outaouais, ce sont surtout les chemins de fer et les mines qui ont fait le Nord de l'Ontario. À l'instar de l'Est, ce pays aux grands espaces renferme certaines communautés où les francophones assimilent les anglophones (Hearst, par exemple); dans certaines villes (Kapus-kasing, par exemple) et dans de nombreux villages, ils sont majoritaires. En bref, cette présence française s'y fait sentir presque partout, que ce soit dans le Moyen-Nord ou dans le Grand Nord de la province.

Mais les Franco-Ontariens souffrent de cet éparpillement; tout en comptant pour la moitié des francophones hors Québec, ils sont dispersés dans une province qui comprend le tiers de la population du Canada. Sur le plan politique, les électeurs francophones éprouvent de grandes difficultés à constituer une majorité dans un nombre suffisant de comtés. Et la lutte pour maintenir une langue et une culture canadienne française fut et demeure très dure. En fait, l'identité actuelle du Franco-Ontarien a été dans une large mesure forgée par la crise scolaire de 1912.

*Population ontarienne
d'origine française
depuis 1819*

Année	Population totale de l'Ontario	Population d'origine française en Ontario	Pourcentage approximatif des francophones en Ontario
1819	14 915 (catholiques seulement)	4 000 (50% à l'Est— 50% au Sud)	
1842	487 053	13 969 (7 000 à l'Est)	
1851	949 902	26 417	2.7
1861	1 382 425	33 287	2.4
1871	1 620 851	75 383	4.7
1881	1 926 922	102 743	5.3
1891	2 114 321		
1901	2 182 947	158 671	7.3
1911	2 523 274	202 442	8.0
1921	2 933 662	248 275	8.5
1941	3 787 655	373 990	9.9
1961	6 236 092	647 941	10.4
1971	7 703 106	737 360	9.6

La question scolaire

Toutes les communautés françaises qui s'installèrent en Ontario, du 17^e au 20^e siècle, voulaient assurer à leurs enfants l'instruction jugée nécessaire par leur époque. Ainsi, même à l'époque de la Nouvelle-France, alors que les habitants non-indigènes du futur Ontario étaient plus que rares, une école était ouverte au fort Frontenac (Kingston) dès 1678. Deux décennies après la conquête britannique, un curé de l'Assomption voyait à l'établissement d'une école élémentaire dans sa paroisse. Il va de soi que ces écoles étaient françaises. Les établissements scolaires auront beaucoup plus d'importance vers le milieu du 19^e siècle, comme dans la plupart des pays occidentaux, alors qu'on s'évertuera à mettre sur pied des systèmes d'enseignement public qui puissent scolariser les enfants de toutes les classes sociales. Au Canada, les gouvernements comme les églises se lanceront dans cette nouvelle croisade, et l'histoire de leur rivalité dans la course au contrôle des maisons d'enseignement défrayera les manchettes de nos journaux pendant des générations.

En Ontario, c'est à partir de l'année 1844 qu'Egerton Ryerson, surintendant de l'instruction publique pour le Canada-Ouest, s'attachera à mettre sur pied un réseau étendu d'écoles publiques. Tout au début, les catholiques ontariens, tant francophones qu'anglophones, vont collaborer au projet, mais, dès 1850, la hiérarchie religieuse fera volte-face et adoptera une politique de séparation pour les écoliers catholiques. Son influence politique sur la législature du Canada-Uni forcera Ryerson à accepter certains accommodements qui aboutiront à la loi Scott de 1863. Cette loi consacra jusqu'à aujourd'hui en Ontario un système d'écoles séparées pour la minorité confessionnelle dans un territoire scolaire donné. La loi de 1841 avait déjà autorisé l'établissement, pour une minorité confessionnelle, de classes séparées de celles de la majorité, afin de la protéger des insultes. Ce n'était alors qu'une mesure à laquelle on pouvait avoir recours quand le besoin s'en faisait sentir. Le durcissement de la politique catholique romaine après 1850, allant de pair avec la polarisation des idées dans la société en général, força le gouvernement d'alors à ériger

Permis d'enseigner de
Louis-Emile Rondot, signé
par Ryerson, en 1849.

Educ. Linc. Office,
Toronto, 13th Nov. 1849.

Sir,

I have the honor to submit
to the favorable consideration of
the Governor General in Council
the name of Louis Emile Rondot
of the Township of Selkirk, Western
District, a native of France, to
be licensed to teach a Common
School in the French language,
according to the Act, 9th Feb. ch. 20,
Sec. 11, where it is recommended
that in the schools in equal parts
by the Commission of the Township.

I have the honor to be,
Sir,
Your most obedient Servant,
Ryerson

The Commr.
James Leslie
County of St. Thomas
Windsor

cette mesure d'exception en un système scolaire séparé, parallèle au système public, les deux étant assurés des revenus des contribuables, quoique d'une manière inégale.

Les francophones, qui affluèrent en Ontario après le milieu du 19^e siècle, insinuèrent des conseils scolaires dans les différents territoires qu'ils occupèrent. Ils firent souvent partie du réseau public et non du réseau séparé, ce dernier étant moins bien pourvu financièrement car le gouvernement ontarien cherchait à enrayer son développement. Cet état de choses durera pendant tout le 19^e siècle. Au tournant du 20^e siècle, le conflit entre les conseils scolaires franco-ontariens et le gouvernement provincial s'envenimera progressivement, ce qui aura pour effet de faire passer un grand nombre d'écoles françaises du réseau public au réseau séparé, car le ministère de l'Éducation pressait davantage les écoles du système public d'observer le règlement voulant que seule la langue anglaise serve comme langue de communication et d'instruction dans les écoles ontariennes. Il ne faut pas oublier non plus les efforts soutenus du clergé en vue de l'accroissement de leur contrôle sur l'école, ni les campagnes

politiques à caractère antri-carholique qui eurent lieu après 1885; on aboutira alors à la situation du milieu du 20^e siècle, dans laquelle, à quelques exceptions près routes les écoles franco-ontariennes appartiendront soit au réseau séparé, soit au secteur privé. Vers 1978 cependant, la vapeur est à nouveau renversée; un nombre croissant d'écoles françaises font maintenant partie du système public.

Au chapitre des droits de la langue française dans les écoles ontariennes, une évolution est aisément discernable. Au début, trois langues sont autorisées dans n'importe quelle école ontarienne: l'anglais, le français, l'allemand, et l'utilisation de l'une d'entre elles ne suppose pas l'apprentissage des deux autres. Cette politique libérale du conseil de l'Instruction publique et de son organisme successeur, le ministère de l'Éducation de l'Ontario, prévaut jusqu'en 1885, année où est adopté le premier d'une série de règlements restrictifs à l'égard de l'emploi du français. Ces règlements viseront d'abord à assurer une connaissance suffisante de l'anglais, pour ensuite décréter que

seule cette langue a droit de cité dans les classes. Puis d'autres règlements interdiront l'utilisation de manuels scolaires québécois en Ontario, pratique alors courante et établie depuis plusieurs décennies dans les écoles francophones, assurant ainsi le tarissement de leurs sources d'approvisionnement. Mais la résolution adoptée en 1890 par l'assemblée législative de l'Ontario, qui imposait la langue anglaise comme langue de communication et d'enseignement sur tout le territoire de la province, était tout de même assortie de la clause "à moins que l'élève ne comprenne pas l'anglais". Cette échappatoire permettra aux Franco-Ontariens de sauvegarder leurs écoles pendant plus de deux décennies, en fait jusqu'en 1912, lorsque le gouvernement décidera de l'annuler et d'adopter le tristement célèbre Règlement 17.

D'une manière générale, à cause des nombreuses restrictions dont elles avaient fait l'objet, les écoles franco-ontariennes étaient, vers 1900, désavantagées à bien des points de vue. La formation scolaire et professionnelle du personnel enseignant était souvent inadéquate et le taux d'assiduité aux cours très bas. La raison fondamentale en était que les revenus des écoles franco-ontariennes étaient minimes, le gouvernement cherchant par tous les moyens à freiner le développement des écoles séparées aussi bien que du français comme langue d'enseignement ou de communication. Ces établissements ne pouvaient donc pas payer des salaires compétitifs et attrayants. Ils réussissaient alors à survivre en se dotant d'un personnel religieux qui coûtait moins cher et en embauchant des enseignants dont la compétence n'était pas reconnue en Ontario et qui travaillaient donc pour un moindre salaire. Il faut souligner ici que le gouvernement ontarien avait toujours refusé de reconnaître les certificats québécois.

Tout le monde s'entendait pour reconnaître et condamner le sort lamentable réservé aux écoliers franco-ontariens du début du 20^e siècle. Les solutions étaient évidentes. Il aurait d'abord fallu assurer à ces écoles un revenu adéquat afin de leur permettre de vivre plutôt que de survivre. Il aurait fallu ensuite établir une école de formation pour les enseignants, fournir des manuels, des programmes et susciter une ambiance favorable à l'étude. Le gouvernement décidait plutôt, au prin-

temps de 1912, de consolider sa nouvelle politique linguistique en annulant la clause échappatoire de 1890. Désormais, tout écolier ontarien étudierait en langue anglaise. Si l'élève ne comprenait pas l'anglais et si les parents en faisaient la demande, un conseil scolaire pouvait dispenser l'enseignement en langue française pendant les deux ou trois premières années du cours élémentaire, mais jamais plus. Le français était autorisé comme sujet d'étude seulement aux élèves dont les parents l'exigeaient et pour un maximum d'une heure par jour seulement. Afin de couper les ailes aux inspecteurs d'écoles bilingues* trop entreprenants, on les dota d'un "patron", c'est-à-dire d'un autre inspecteur, anglophone celui-là, qui était en fait le seul responsable des écoles de la division. En bref, d'un seul coup, le gouvernement de l'Ontario avait enlevé tous pouvoirs aux inspecteurs d'écoles bilingues, avait rendu difficile l'étude du français comme langue seconde dans toute école ontarienne et avait banni l'usage du français comme langue d'enseignement et de communication à l'école. C'étaient là les dispositions prises dans la "Circulaire d'instruction no 17" (ou Règlement 17) du ministère de l'Éducation de l'Ontario, document émis en juin 1912 qui précisait le sens de la nouvelle politique adoptée par l'assemblée législative au printemps précédent.

Mais les Franco-Ontariens allaient résister; on avait manifestement sous-estimé les sentiments qu'ils portaient à leur langue et à leur culture. Pourtant, depuis le début du 20^e siècle, comme tous les Canadiens français, ils étaient devenus progressivement plus conscients de leur sort commun et de leur identité nationale. La montée de l'exclusivisme, du chauvinisme et de la francophobie chez les anglophones, manifeste depuis la fin du 19^e siècle, allait susciter, puis accélérer cette prise de conscience. La pendaison de Louis Riel à Regina en 1885, les réactions vives des protestants anglophones contre la loi québécoise de 1888 sur les biens des Jésuites et les campagnes politiques anti-catholiques et anti-françaises d'après 1885

*Les écoles des Franco-Ontariens étaient connues officiellement comme écoles publiques ou séparées. Théoriquement, toute école ontarienne devait fonctionner en anglais. Toutefois, les écoles des francophones s'étaient prévaluées de la clause d'exception dans la loi de 1890 et dispensaient donc une partie de leur enseignement en français. On les appelaient officieusement des écoles bilingues.

REGLEMENT XVII

Emploi du français comme langue d'enseignement et de communication

(1) Lorsqu'il y a nécessité pour les élèves de langue française, le français peut être employé comme langue d'enseignement et de communication; mais cet usage ne se prolongera pas au-delà du premier cours, sauf lorsque l'inspecteur en chef décidera que le français peut servir comme langue d'enseignement et de communication pour les élèves des cours supérieurs au premier.

Enseignement du français dans les écoles publiques et séparées

(1) Cet enseignement du français ne peut être donné qu'aux élèves dont les parents ou les tuteurs l'ont réclamé. Nonobstant les prescriptions du paragraphe 1 de l'Art. III, il peut être donné en langue française; (2) Cet enseignement du français ne doit pas diminuer l'efficacité de l'enseignement donné en anglais. Le temps qui lui est consacré selon l'horaire de l'école est sujet à l'approbation et à la direction de l'inspecteur en chef. Il ne doit, dans aucune classe, dépasser une heure par jour, excepté lorsque l'inspecteur en chef ordonne de prolonger cet enseignement.

Inspection des écoles anglo-françaises XIII. — (1) Aucun instituteur ne reçoit un certificat l'autorisant à enseigner dans une école anglo-française s'il ne possède pas une connaissance suffisante de l'anglais pour pouvoir enseigner les matières du programme des écoles publiques et séparées;

(2) Aucun instituteur ne reste en fonctions et n'est nommé dans aucune de ces écoles à moins qu'il ne possède une connaissance suffisante de l'anglais pour pouvoir enseigner les matières du programme des écoles publiques et séparées.

Ministère de l'Instruction Publique,
août 1913.

The use of French for instruction and communication

(1) Where necessary in the case of French-speaking pupils, French may be used as the language of instruction and communication; but such use of French shall not be continued beyond Form 1, excepting that, on the approval of the Chief Inspector, it may also be used as the language of instruction and communication in the case of pupils beyond Form 1 who are unable to speak and understand the English language.

French as a subject of study in public and separate schools

(1) Such instruction in French may be taken only by pupils whose parents or guardians direct that they shall do so, and may, notwithstanding (1) above, be given in the French language.

(2) Such instruction in French shall not interfere with the adequacy of the instruction in English, and the provision for such instruction in French in the time-table of the school shall be subject to the approval and direction of the Chief Inspector and shall not in any day exceed one hour in each classroom, except where the time is increased upon the order of the Chief Inspector.

Inspection of English-French schools

13. — (1) No teacher shall be granted a certificate to teach in English-French schools who does not possess a knowledge of the English language sufficient to teach the Public and Separate School Course.

(2) No teacher shall remain in office or be appointed in any of said schools who does not possess a knowledge of the English language sufficient to teach the Public and Separate School Course of Study.

Department of Education
August, 1913.

constituèrent les événements les plus marquants dans la polarisation croissante des convictions des Canadiens, catholiques et protestants, francophones et anglophones.

A la même époque, et quoique l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui sert au Canada de document constitutionnel, garantit explicitement des écoles à une minorité confessionnelle, les provinces du Nouveau-Brunswick en 1871, puis du Manitoba en 1890, abolirent leurs écoles confessionnelles. Les Territoires du Nord-Ouest prirent une décision semblable en 1892. Par la même occasion, les Territoires et le Manitoba abolissaient le français comme langue officielle. Lorsque, en 1905, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan seront créées à partir des Territoires, on refusera de céder d'un pouce sur ce terrain. Ces prises de position extrémistes augmenteront encore la conviction des francophones canadiens qu'il n'est de salut que dans la solidarité.

Ainsi, c'est en 1903 que fut fondée la Ligue nationaliste par Olivar Asselin. En ce qui concerne les francophones ontariens, c'est en 1901 que l'Université d'Ottawa devenait à nouveau bilingue, c'est entre 1905 et 1907 que les enseignants et les conseillers scolaires se mirent à fédérer et à fusionner leurs associations professionnelles. Et c'est en 1908 que l'on entreprit d'organiser un grand congrès réunissant des représentants de tous les groupements franco-ontariens. L'assemblée eut lieu en janvier 1910; c'est alors que naquit l'Association canadienne française d'éducation d'Ontario (ACFEO). Signalons enfin que c'est en ce début de 1910 également qu'Henri Bourassa, le fougueux et brillant leader canadien français, fonda son journal, *Le Devoir*, à Montréal. Dans la lutte qui s'amorçait et dont l'enjeu n'était rien moins que leur survie ethnique, les Franco-Ontariens disposaient donc d'une association provinciale, d'une université, de plusieurs associations professionnelles et privées ainsi que de l'appui quasi unanime des Québécois. En 1913, ils allaient fonder à Ottawa le journal *Le Droit*, feuille de combat bien à eux, qui, grand quotidien aujourd'hui (tirage de 50 000 exemplaires) affiche toujours le mot d'ordre d'antan: "L'avenir est à ceux qui luttent".

La bataille du Règlement 17 allait être âpre, pénible et douloureuse. L'ACFEO coordonna et dirigea la résistance contre le gouvernement ontarien. Au décret de

juin 1912, on refusa tout net d'obéir. Le gouvernement recut ses subventions au Conseil des écoles séparées d'Ottawa, l'organisme le plus récalcitrant. Les Franco-Ontariens répliquèrent en allant recueillir des dons au Québec. Le gouvernement refusa alors de débloquer les fonds destinés aux salaires du personnel enseignant; un grand nombre d'entre eux acceptèrent de vivre des maigres dons de l'ACFEO. Certains grands personnages, comme l'épouse de Sir Wilfrid Laurier, présidèrent des campagnes de cueillette de fonds qui permirent d'acheter du charbon pour les écoles. Dans ces écoles, lorsque l'inspecteur anglophone se présentait, les écoliers franco-ontariens s'enfuyaient par les fenêtres et les escaliers de sauvetage. Vouloir en venir à bout, et visant surtout le Conseil des écoles séparées d'Ottawa, le gouvernement fit adopter une loi spéciale abolissant le conseil élu et le remplaçant par trois commissaires gouvernementaux. Cette mesure devait être déclarée "ultra vires" par le comité judiciaire du Conseil privé du Roi.* C'est alors que les parents sautèrent eux aussi dans le bain et affrontèrent les escouades de policiers qui tentaient d'investir certaines écoles récalcitrantes. À l'école Guigues, par exemple, des mères de famille, armées de grandes épingles à chapeau, gardaient les portes et n'hésitaient pas à attaquer les policiers. Par ailleurs, certaines institutrices fondèrent des écoles "libres" où les élèves les suivaient. Samuel Genest, président du Conseil des écoles séparées d'Ottawa, fut même obligé de comparaître devant les tribunaux, accusé d'avoir payé son personnel alors que la loi interdisait de payer les enseignants qui n'obéissaient pas au Règlement 17.

Le Règlement 17 ne fut amendé par l'assemblée législative de l'Ontario, et ce en faveur des Franco-Ontariens, qu'en 1927. En quinze années d'efforts, le gouvernement n'avait pu les mater. Il était évident que ces derniers s'étaient montrés fermement résolus à vivre en français dans cette province.

Dans ce long conflit, l'Église catholique joua un rôle déterminant. En réalité, l'ACFEO était à la remorque des hommes d'Église francophones. Non seulement la direction de l'association avait besoin de leur "imprimatur" officieux pour fonctionner, mais les racines locales elles-

*Le sénateur Napoléon Belcourt, d'Ottawa, alla plaider la cause.

Première école ouverte dans la paroisse Sainte-Anne, à Ottawa, à l'angle des rues Saint-Patrice et Notre-Dame, en 1876-77.



mêmes étaient presque toutes plantées en sol paroissial. De ce fait, la collaboration et le leadership du clergé canadien français étaient absolument indispensables au succès de l'entreprise. D'autre part, il faut avouer que plusieurs ecclésiastiques catholiques anglophones, surtout irlandais, compraient parmi les plus farouches adversaires des Franco-Ontariens. C'est pour cela que les luttes à l'intérieur de l'Église catholique au sujet de la nomination de nouveaux titulaires pour certaines cures ou diocèses ontariens furent dures et cruelles. Il n'y a qu'à considérer les conflits de succession épiscopale dans les diocèses de Saulx-Sainte-Marie, d'Ottawa, d'Alexandria et de London pour s'en faire une idée. Vers 1927 cependant, on en était venu à admettre, tant dans l'Église qu'en Ontario, que les Franco-Ontariens ne se laisseraient pas assimiler et qu'il fallait leur permettre de vivre en Canadiens français. La paix linguistique allait alors régner pendant une génération.

Vers 1960, la situation allait à nouveau changer. Les étudiants franco-ontariens étaient alors presque sans exception inscrits à l'école séparée. Celle-ci était subventionnée par le gouvernement provincial

jusqu'à la dixième année inclusivement. Ensuite, l'Ontarien francophone qui voulait compléter son cours secondaire devait s'inscrire soit à une "high school" de langue anglaise, soit à une école privée de langue française et cette dernière, dépourvue de revenus adéquats, n'enseignait en général que des matières "classiques" et exigeait des frais de scolarité supplémentaires. Mais, à partir de 1960, le Canada, comme toutes les sociétés occidentales, subit des transformations majeures. Tandis que le Québec digérait sa révolution tranquille et que le Canada, secoué par les nouvelles prises de position du Québec, évoluait vers une crise constitutionnelle, l'Ontario s'engageait dans la voie de la reconnaissance de la présence culturelle française dans sa province. C'est en 1965, au son des bombes qui sautaient à Montréal, que la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme constatait que le Canada traversait la pire crise de son histoire. C'est à cette même époque que la population scolaire des provinces canadiennes connut un essor sans précédent. En Ontario, les commissions scolaires vivaient sous le signe de l'abondance et du regroupement régional. Les écoles secondaires desservant les Franco-Ontariens ne

jouissaient pas, après la dixième année, des deniers de l'État et ne pouvaient plus tenir le coup. En 1967, la province mit alors sur pied un comité d'enquête et chargea Roland Bériault, son directeur, de recommander des changements qui permettraient aux Franco-Ontariens de recevoir la manne gouvernementale. Le rapport Bériault, déposé en 1968, est à l'origine des modifications de la loi scolaire ontarienne, adoptées la même année, et qui permirent l'établissement d'écoles secondaires complètes de langue française dans le réseau public. Ces lois 140 et 141, qui assuraient aux étudiants francophones l'égalité des chances, avaient été précédées en 1964 par le "Foundation Tax Plan" du premier ministre John Robarts; ce programme avait égalisé les revenus entre les écoles séparées et les écoles publiques, mais jusqu'à la dixième année seulement.

Vers 1968, les Franco-Ontariens pouvaient donc jouir d'un réseau complet d'écoles homogènes françaises, de la maternelle à la treizième année. A celles-ci s'ajoutaient une université, bilingue depuis fort longtemps (l'Université d'Ottawa), une nouvelle université bilingue (l'Université Laurentienne de Sudbury) fondée en 1960, ainsi qu'un nouveau collège universitaire bilingue (Glendon) à Toronto. De plus, à partir de ce moment-là, un nombre croissant de collèges communautaires s'engagèrent dans la voie du bilinguisme. Les choses avaient décidément changé depuis l'époque du Règlement 17!

Un nouveau défi

En réalité, les lois scolaires ontariennes de 1968 soulignèrent la fin d'une époque. En effet, depuis plus d'un demi-siècle, toutes les énergies des leaders et des associations franco-ontariennes s'étaient épuisées dans le combat pour des écoles françaises.

Obtenues de haute lutte, ces écoles étaient désormais à leur disposition, malgré que les problèmes n'étaient pas tous réglés; les crises qui allaient éclater à Sturgeon Falls, Cornwall et Windsor, par exemple, le prouveront bien. Tout de même, la question culturelle, d'une envergure tout aussi grande, pouvait maintenant se poser.

En janvier 1969, une commission d'enquête sur l'art et la culture des Franco-Ontariens rendait publics les résultats de son étude. Le rapport Saint-Denis constatait alors l'état anémique de la vie

culturelle franco-ontarienne et recommandait un ensemble de mesures correctives, en particulier l'établissement d'un super-organisme provincial qui deviendrait en quelque sorte le gouvernement culturel des Franco-Ontariens. Le gouvernement provincial ne donnera pas suite à cette recommandation mais, dès le mois de janvier 1970, il dota le Conseil des Arts de l'Ontario d'un responsable franco-ontarien. Cela marquera le véritable début des octrois de subventions aux artistes franco-ontariens. C'est aussi en 1969 que le Secrétariat d'État mettait sur pied un organisme fédéral pour l'action socio-culturelle. A partir d'octobre 1969, cette direction versera des sommes considérables, entre autres pour des programmes d'animation sociale, d'établissement de centres culturels et de soutien pour les associations minoritaires. Entre 1970 et 1976, les Franco-Ontariens seront subventionnés comme ils ne l'avaient jamais été. Notons en passant que d'autres groupes artistiques et culturels canadiens jouiront d'un mécénat semblable de la part des divers gouvernements.

Toutefois, à partir de 1973, des nuages s'amoncellent à nouveau à l'horizon. Non seulement certains artistes ignorés, tant canadiens que franco-ontariens, crient famine, mais des voix de plus en plus nombreuses dénoncent l'incohérence et l'absence de politique globale sous-jacente chez les gouvernements fédéral et provincial. Tout le monde essaie alors de clarifier ses positions, de formuler ses revendications. Le Secrétariat d'État fera son examen de conscience par la voie des rapports "C'est le temps..." (1975) et Ravault (1977). Les francophones hors Québec, eux, regroupés en fédération nationale depuis 1975, présenteront le rapport "Les héritiers de Lord Durham" (1977). Enfin, le Conseil des Arts de l'Ontario accouchera du rapport du "Groupe d'étude sur les arts dans la vie franco-ontarienne" (le rapport Savard), rendu public en janvier 1978.

Les neuf années écoulées entre le rapport Saint-Denis et le rapport Savard auront permis aux Franco-Ontariens de se faire une idée plus nette du nouveau défi à relever. Avant 1968, ces derniers s'étaient forgé une identité par leurs combats sur le plan scolaire. Ils sont désormais mis au défi de vivre pleinement en français dans une société en majorité anglophone. C'est une remise en question de raillerie, à la fois

L'Honorable Napoléon-Antoine Belcourt, avocat et sénateur, alla plaider la cause des écoles bilingues en Ontario jusqu'au Conseil privé du Roi, à Londres.



ample et complexe. Nombreux sont les éléments trop faibles qui sombrent dans l'assimilation; d'autres, par contre, ont engagé une lutte lucide et réussiront peut-être. En effet, un nombre croissant de Franco-Ontariens est actuellement à la recherche de son passé, de ses racines. Ceux-ci deviendront ainsi de plus en plus conscients de leur identité culturelle. Ils seront alors plus désireux de vivre en français, en harmonie avec leurs concitoyens anglophones.

Une composante importante de la vulnérabilité actuelle de l'Ontarien d'expression française est son manque de pouvoir économique. Certaines minorités de par le monde réussissent souvent à se maintenir et même à croître grâce à leur mainmise sur les leviers de commande commerciaux et industriels. L'Ontarien français a donné certaines grandes vedettes au monde des affaires (Paul Desmarais et Robert Campeau, par exemple) mais n'a pas encore réussi à vraiment prendre en main sa vie économique. Plusieurs facteurs ont contribué à ce désintéressement, l'un d'eux étant sans doute la formation exclusivement "classique" que l'élite a toujours reçue, laquelle fut à son tour, du

moins en partie, la conséquence du statut défavorisé de cette minorité en Ontario.

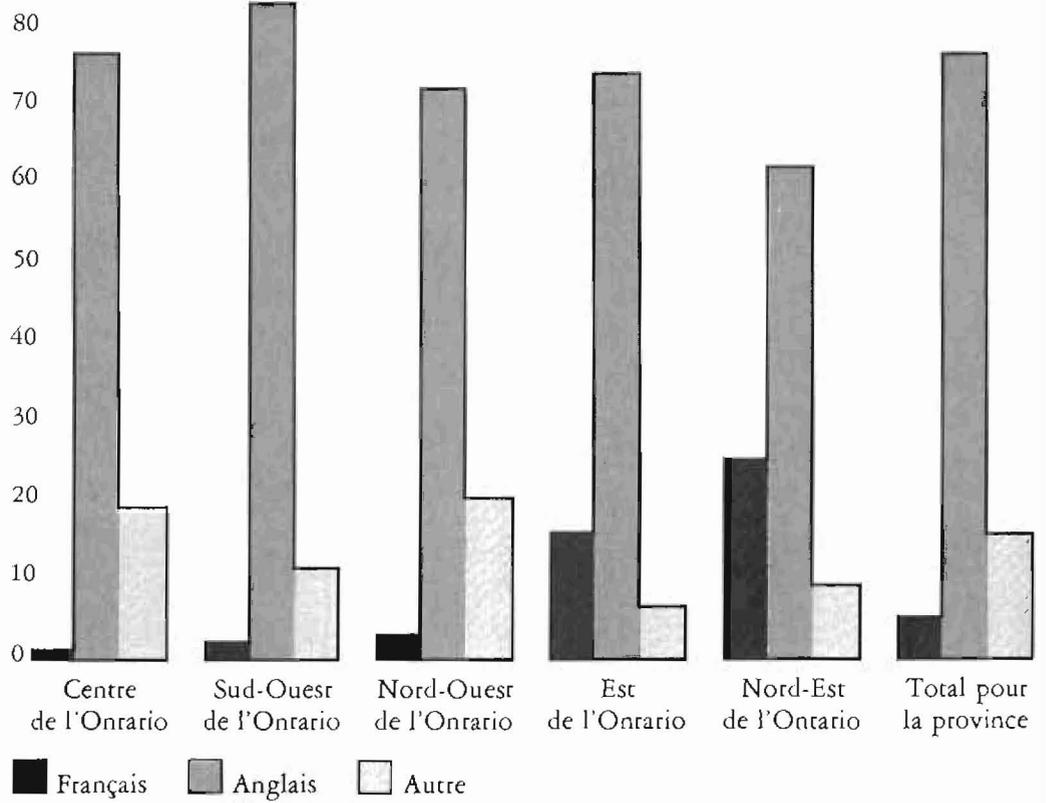
Les Franco-Ontariens qui semblent vouloir se ressaisir sur les plans politiques et culturels finiront peut-être aussi par saisir leur part du pouvoir économique. C'est une condition sine qua non de l'obtention des autres pouvoirs.

Aujourd'hui, les Franco-Ontariens sont fiers de reprendre à leur compte ces vers, insérés par Mgr Félix-Antoine Savard à la fin de son "testament politique":

"...Je t'aime, ô mon pays!
et à toi mon frère,
de quelque race ou langue que tu sois,
je dirai: viens avec moi! Regarde!
Cela nous fut donné:
l'incomparable et libre terre,
et l'avenir matinal et beau,
semblable à un héros de force,
portant d'une main l'aurore,
et de l'autre la nuit,
et chantant: heureux les
peuples accordés!"*

**Le Devoir*, 6 janvier 1978.

*Ontario: population
d'après la langue
maternelle*



Ces statistiques, basées sur le recensement canadien de 1976, ont été compilées par le Conseil des affaires franco-ontariennes en 1978.

Comté ou région	Français		Anglais		Autre	
	Population	%	Population	%	Population	%
District d'Algoma	10 825	8.8	95 790	78.0	16 265	13.2
Comté de Brant	1 085	1.1	87 745	88.5	10 270	10.4
Comté de Bruce	750	1.3	53 740	93.5	2 980	5.2
District de Cochrane	46 355	47.9	42 160	43.5	8 310	8.6
Comté de Dufferin	235	0.8	26 415	92.6	1 875	6.6
Comté de Dundas	690	3.7	17 005	91.9	815	4.4
Municipalité régionale de Durham	4 215	1.7	218 010	88.1	25 250	10.2
Comté d'Elgin	660	1.0	60 610	87.7	7 820	11.3
Comté d'Essex	21 795	7.0	234 615	75.6	53 950	17.4
Comté de Frontenac	2 170	2.0	96 710	89.5	9 170	8.5
Comté de Glengarry	7 840	40.7	10 700	55.5	730	3.8
Comté de Grenville	670	2.6	23 925	91.9	1 430	5.5
Comté de Grey	305	0.4	67 970	94.2	3 900	5.4
Municipalité régionale d'Haldimand-Norfolk	1 350	1.5	77 455	86.8	10 450	11.7
District d'Haliburton	80	0.7	10 310	95.5	405	3.8
Municipalité régionale d'Halton	4 030	1.8	198 960	87.0	25 505	11.2
Municipalité régionale d'Hamilton-Wentworth	6 730	1.6	324 155	79.2	78 605	19.2
Comté d'Hastings	1 555	1.5	99 800	94.3	4 480	4.2
Comté d'Huron	435	0.8	52 415	93.6	3 155	5.6
District de Kenora	1 980	3.4	39 285	67.8	16 715	28.8
Comté de Kent	5 060	4.8	92 160	86.8	8 910	8.4
Comté de Lambton	3 440	2.8	107 380	89.1	9 755	8.1

<i>Comté ou région</i>	<i>Français</i>		<i>Anglais</i>		<i>Autre</i>	
	Population	%	Population	%	Population	%
Comté de Lanark	650	1.5	42 245	95.6	1 300	2.9
Comté de Leeds	865	1.6	49 255	93.7	2 455	4.7
Comté de Lennox et d'Addington	395	1.2	31 045	95.1	1 195	3.7
District de Manitoulin	95	0.9	9 090	83.4	1 710	15.7
Comté de Middlesex	3 055	1.0	264 375	87.0	36 315	12.0
District de Muskoka	475	1.3	34 385	93.7	1 830	5.0
Municipalité régionale de Niagara	16 120	4.4	288 550	79.0	60 770	16.6
District de Nipissing	24 385	29.8	53 340	65.3	4 015	4.9
Comté de Northumberland	590	0.9	60 840	94.4	3 010	4.7
Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton	99 510	19.1	366 645	70.4	54 375	10.5
Comté d'Oxford	895	1.0	76 190	89.3	8 255	9.7
District de Parry Sound	750	2.3	30 485	93.4	1 420	4.3
Municipalité régionale de Peel	5 550	1.5	303 680	80.8	66 680	17.7
Comté de Perth	270	0.4	60 635	91.5	5 375	8.1
Comté de Peterborough	745	0.8	94 675	94.7	4 510	4.5
Comté de Prescott	22 855	78.6	5 595	19.2	650	2.2
Comté de Prince Edward	135	0.6	21 600	95.7	825	3.7
District de Rainy River	720	2.9	20 840	84.1	3 210	13.0
Comté de Renfrew	4 000	4.5	79 185	88.9	5 915	6.6
Comté de Russell	15 160	76.8	4 090	20.7	485	2.5
Comté de Simcoe	7 970	3.8	188 015	89.2	14 705	7.0
Comté de Stormont	18 825	30.8	39 730	64.9	2 615	4.3
Municipalité régionale de Sudbury	49 685	29.6	97 805	58.3	20 215	12.1
District territorial de Sudbury	9 975	36.5	15 600	57.2	1 715	6.3
District de Thunder Bay	6 435	4.3	114 570	76.0	29 640	19.7
District de Témiscamingue	11 655	26.6	29 485	67.4	2 620	6.0
Municipalité métropolitaine de Toronto	30 635	1.4	1 477 150	69.6	616 510	29.0
Comté de Victoria	275	0.6	41 375	95.0	1 895	4.4
Municipalité régionale de Waterloo	4 175	1.4	233 355	80.7	51 600	17.9
Comté de Wellington	1 050	0.9	109 045	88.1	13 645	11.0
Municipalité régionale de York	1 895	0.9	177 450	87.0	24 570	12.1
Total pour la province	462 070	5.6	6 457 645	78.1	1 344 750	16.3

Ces statistiques, basées sur le recensement canadien de 1976, ont été compilées par le Conseil des affaires franco-ontariennes en 1978.

Deuxième partie

Les témoignages

I La colonisation et l'économie d'antan

Notre histoire

Il se trouve une sève en un peuple puissant :
Les générations sont le tronc et les branches
Qui, à travers les ans, ont gardé de ce sang
Afin qu'il ne s'épanche.

C'est un sang noble et riche, un sang de grands exploits,
Un sang de rois, de saints, que celui de la France
Dont le sol canadien s'est teint plus d'une fois,
Béni par sa souffrance.

Nos pères ont foulé les bords du Saint-Laurent,
Ont traversé les eaux et franchi les montagnes;
Leurs cris ont retenti dans le souffle des vents
Aux confins des campagnes.

Epris de l'inconnu, sur deux flèches d'acier
Ils se sont élancés en terre ontarienne.
Ils sont venus un jour, ont peiné, ont prié
Dans la forêt hautaine.

Les grands bois de sapins, les onduleux rochers
Ont répété l'écho de leurs haches hardies;
Et leurs bras courageux ont sué, défriché,
Pour de nouvelles vies.

Notre histoire est pour nous un flambeau de fierté
Et même la perire est une grande histoire;
Dans le Nord ontarien elle est toute beauté.
Quel orgueil! Quelle gloire!

Paul Demers
Août 1944
Verner, Ontario

*Demers, Paul. *Société historique du Nouvel Ontario*.
Documents historiques no 5, 1944, p. 11.

En 1973, bien des décennies après la colonisation du Sud-Ouest de l'Ontario, on défriche encore à Moonbeam, une clairière naturelle que la construction du Canadien National aura rendue accessible.



Pendant le deuxième quart du 19^e siècle, le colonel Talbot fut chargé de distribuer les terres dans le Sud-Ouest de l'Ontario, territoire situé entre les lacs Érié et Huron.

«La tradition rapporte que le colonel s'était fait construire une résidence, princière pour les temps, à une assez grande distance de la roue, sur une élévation dominant l'immensité du lac Érié. Le colon qui songeait à obtenir une terre pour se faire un chez-soi devait prendre la route à pied à travers la forêt, ou le canot ou la rame sur le lac Érié, camper et coucher à la belle étoile, et après une semaine environ il arrivait à Tyrconnell. Le voyage avait été rude et fatigant, mais la réception chez le colonel, dir-on, était l'épreuve la plus redoutée par le voyageur. Le colonel... se faisait garder par une meute de grands chiens importés de la mère patrie et du plus pur sang de chien que l'Angleterre savait produire. Quand le "Canayen" arrivait à la barrière qui interdisait l'entrée à la propriété, dans un clin d'oeil, faisant un vacarme d'enfer, bondissant de partout, hurlant, aboyant, les yeux sanglants et grinçant des dents aussi bien qu'attirés par le flair d'un étranger fatigué et transpirant, apparaissaient une vingtaine de grands

chiens affamés. Le pauvre colon branlait dans ses bortes. Un laquais se précipitait de la résidence, faisait retentir un sifflet, retenait les bêtes, ouvrait la barrière, et, prenant le martyr sous sa protection, le conduisait à la maison. La distance n'était pas grande, mais elle paraissait interminable au colon, à cause des chiens qui venaient à tour de rôle lui renifler les mollets en se claquant les dents comme déçus de ne pouvoir le croquer.

La réception était courte, froide et officielle. Les affaires terminées, le colon, avec son papier dans sa poche, retournait à la barrière accompagné du laquais et des chiens menaçants. Délivré enfin, il reprenait les grands bois de la péninsule en route pour ce lopin de terre qu'il allait défricher pour lui et ses enfants.»*

*Emery, Joseph. *Histoire de la paroisse Saint-Joachim à Saint-Joachim Rivière Reisman, comté d'Essex, Ontario*. Windsor, A.C.F.O., 1943, 19 p.

Dorina Girouard, de Moonbeam, faisant du savon.



Philippe Chauvin, Pointe-aux-Roches

“On abatrait la forêt pour faire d’la terre, pour semer, une tâche herculéenne parce que tout s’faisait à bras. Les boeufs étaient préférables aux chevaux pour attacher les souches et porter les arbres de la forêt. Une source de revenus a été cosqu’y appelaient des plançons, des pièces équarries de chêne blanc qui servaient à la marine anglaise... Une deuxième source de revenus était de faire du bois d’chauffage pour la ville. Une autre source d’argent était de faire du sel pour faire la

potasse. Pour faire ça, on brûlait du bois dur (l’érable, le chêne, etc.) puis on jetait de l’eau sur la cendre pis l’eau passait à travers la cendre. On recueillait ensuite la même eau chargée de minéraux pour la faire bouillir pour extraire l’eau. Ça faisait un sel de porasse très fort qu’on vendait. Le sel servait à faire du savon. Tout l’monde faisait leur savon.

Ensuite il y eut une entreprise de charbon d’bois.”

A Fauquier, dont on ne sortait qu'en prenant la rivière, le train, ou en marchant sur la voie ferrée vers North Bay, on vivait de l'exploitation de la forêt, de l'agriculture et de la chasse. Voici Valédé Grzela, fils d'un des premiers pionniers, devant les vieilles machines agricoles de la famille.



Valédé Grzela, Fauquier

“C'est pas si rose qu'on pense quand t'es obligé d'embarquer dans un canot pis descendre la rivière. Mon père a monté de la machinerie agricole icirte sur deux canots, un à côté de l'autre. Je les ai encore ces machines-là. Je sais pas comment est-ce qu'ils ont fait. Je sais bien qu'aujourd'hui au lieu d'avoir la misère qu'ils ont eue, je phonerais le welfare, pis j'leur dirais: “Envoyez-moi d'quoi manger.”

La vie à Val Gagné était dure. On faisait un peu d'agriculture, on exploitait la forêt, on partait travailler dans les mines. Voici la "maison de colon" de la famille Joseph Aumont avant l'incendie du village.



René Fontaine, Hearst

“Mon grand-père est arrivé de Québec dans les années 1924 ou 1927 à Kapuskasing. Il a travaillé pour une semaine pis là un dimanche il a demandé la permission d'aller voir sa femme et ses enfants au train. On refusa. Ben il a lâché la compagnie puis y a parri un p'rit moulin. J'suis né là. Par après nous avons déménagé à Matrice. L'hiver, on habitait ici au Nord à dix-sept milles dans l'bois. Y'avait aucun chemin. On rentrait l'automne par

les lacs et nous sortions au printemps lorsque la glace était fondue. Nous avions une maison en bois rond... La plupart du temps on couchait avec nos parents, dans l'même lit, mon père, ma mère pis mes deux soeurs pis moi. On couchait dans l'même lit parce qu'y faisait trop froid.”



*Peter Blackburn,
Chapleau*

“Moi j’ai passé ma vie dans l’bois. J’ai été marié deux fois et ma deuxième femme est comme ma première. Elle aime ça, l’bois en canot, faire la pêche... d’abord qu’on est dans l’bois. On passe notre temps dans l’bois à regarder les orignaux, les ours, les casrors, les loutres. Y a quelqu’chose dans l’bois qui ramène une personne. J’ai servi de guide à des chasseurs et pêcheurs américains. Y en a qui venaient et qui n’étaient pas capab’ de manger la moirié d’un oeuf bouilli pour déjeuner... Mais en

r’venant de notre voyage après une vingtaine de jours, y mangeaient des crêpes frettes qui avaient rôti l’matin. C’est surprenant c’que l’bois peut faire pour une personne.”

Tout le monde devait subir les moustiques, en forêt ou sur sa terre. On ne savait trop comment s'en protéger. Pourtant, le père Paradis, O.M.I., avait inventé, en 1885, un "maringouini-fuge", dont Mgr Lorrain se portait garant! Le produit était en vente aux bureaux du journal La Vallée d'Ottawa. Quelques fois, la guerre aux moustiques donnait lieu à des accidents déplorables. A Fauquier, près de la demeure du père de Valédé Grzela, se dresse cette vieille croix rustique à l'endroit où fut enterrée sa jeune soeur, morte brûlée vive dans une chaudière à fumée allumée pour éloigner ces insectes.



Clément Morin, Sault Sainte-Marie



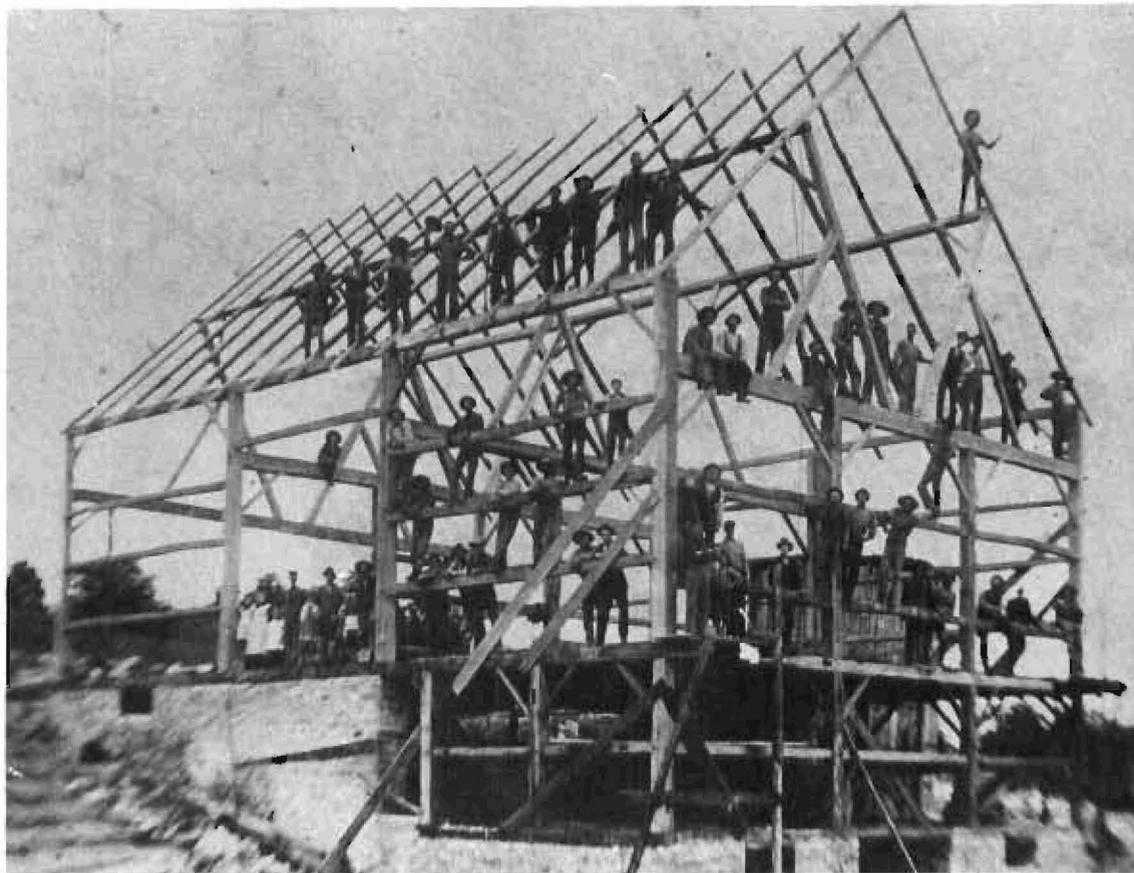
Ernest Léonard, Moonbeam

"L'été, y avait des moustiques, c'était noir. On travaillait dans les "swamps" des fois. C'était effrayant. Moé y m'ont jamais bâdré beaucoup. J'ai jamais eu d'misère avec ça. Mais y en a qui n'étaient pas capables de travailler; y tombaient malades."

"Y avait plus de moustiques dans ce temps-là que maintenant. C'était pas drôle quand venait le soir, les enfants ne faisaient que pleurer et la mère passait la nuit à s'gratter.

Pour combattre les moustiques, on avait la boucane. On faisait un petit feu dans une chaudière et on cassait de l'arbre pour mettre dessus; ça faisait de la boucane. Ca c'était la première affaire. Ensuite y s'vendait des huiles, quasiment comme de l'huile à moteur, ben noire. On venait le cou noir comme une jambe de botte. C'est à peu près tout ce qu'y avait dans c'temps-là pour les moustiques. On passait la boucane dans maison et on étouffait par boutte. A patt ça... y fallait s'gratter."

Les pionniers vivaient sous le signe de l'entraide; on échangeait ses produits, tous participaient aux travaux communautaires; l'argent étant rare, on payait en heures de travail. Voici un "bee" près de Gananoque.



Léo Trottier, Chelmsford-Azilda



Frank Trépanier, Saint-Joachim

"On faisait des "bees". Quand j'étais p'tit gars j'allais aider mes oncles à faire les foins. Quand y'avaient fini y s'faisaient une veillée. Ca dansait jusqu'au matin. Y célébraient la finition d'leurs foins. L'automne, c'était pareil. Si y'en avait un qui décidait de s'construite une grange, les voisins et les amis se rassemblaient et dans une journée y montaient la grange. Les femmes venaient aider la mère. Elles piquaient des couvre-pieds puis elles tiraient d'la laine pout faite des matelas et des oreillers. Là c'était ben l'fun, tu comprends. Nous autres les petits enfants on allait s'baigner car on avait la rivière en arrière de chez nous."

"Ca c'est la *corvée* qu'on a eue icitte pour élever ma grange. Ca a pris près de deux jours pout certe partie-là de l'ouvrage, et près de trente jours pour la compléter. Ce sont les hommes d'la région qui venaient. La grange est de quarante pieds par quatre-vingt pieds et quarante pieds d'hauteur. Un homme qui avait comme métier de "framer" une grange découpait les grosses pièces. Pout la charpente (frame) on utilisait de l'orme ou du franc-frêne, et pout le restant, du cèdre ou du pin."

Tout au début, on assistait aux offices religieux là où il y avait de la place. Dès qu'on le pouvait, on bâtissait une petite chapelle. Voici celle de Val Gagné en 1916.



*Ozias Mainville,
Chelmsford-Azilda*

“On allait à l'église avec nos parents. On n'avait pas de ch'mins; c'était trop "rough" pour se servir des chevaux. On allait à pied. Tout l'monde du tang, y avait même du monde de six milles de chez nous, qui prenaient la "track" pis y venaient à l'église, pas tous les dimanches, mais à tous les deux dimanches. On avait des sermons dans c'temps-là qui duraient plusse qu'une heure.”

Durant la Dépression, une dernière poussée colonisatrice fit reculer les frontières en Abitibi et en Nouvel Ontario. Une nouvelle ère économique débuta ensuite au Canada et cette entreprise héroïque fut abandonnée. Voici une croix érigée sur le vieux chemin qui allait d'Alfred à Plantagenet.



Lionel Bourvassa, curé de Lavigne

''J'ai eu moi-même cent moutons qui m'appartenaient. J'ai acheté une poche de graines de lin que j'ai semé moi-même sur un acre de terrain. J'ai cultivé du lin, je l'ai récolté, je l'ai bartu... J'ai fait filer ce lin-là par une femme de Lavigne. J'ai fait faire des nappes de table. J'avais cinq métiers dans mon presbytère à moi; j'avais quarante risserands dans ma paroisse...

Ce fut assez prospère jusqu'en 1939-1940, au commencement de la guerre, quand on s'est mis à appeler les Canadiens français pour faire de la poudre, de la dynamite. Ça été l'abandon de cet effort de colonisation. Il n'y a plus rien maintenant. Tout est repoussé. Les Canadiens ne veulent plus faire de colonisation. Ils l'ont fait parce qu'ils ne pouvaient pas faire autre chose pour survivre... mais aujourd'hui ils n'en veulent plus.''

L'exploitation de la forêt

L'exploitation de la forêt a été le gagne-pain d'un bon nombre de Franco-Ontariens, surtout à l'Est et au Nord de la province. Ici, dans un chantier près d'Española, on transporte les billots au moyen d'une "sleigh" tirée par des chevaux.



Napoléon Cyr, Blind River

“Depuis 1906, j'ai toujours été alentour de la Blind River. J'ai commencé à travailler à l'âge de onze ans au moulin à scie. Je charriais l'eau pour les hommes pour boire. J'avais huit chaudières. J'y prenais l'eau dans un puits à une distance de quatre cents pieds. J'avais un joug que vous mettez sur les épaules. Y avait deux p'rits crochets et une corde à chaque bout. J'avais une piastre et quart par jour dans c'temps-là. J'ai fait ça pendant cinq ans, jusqu'à l'âge de seize ans.

À l'âge de seize ans, j'ai commencé à aller au chantier. Au début, j'coupais les noeuds qui restaient sur les arbres abattus desquels on avait coupé les branches. J'ai fait ça pour deux semaines. Mais j'avais du front comme un jeune taureau moé. J'ai commencé à mener des gros chevaux et à charrier des billots.

On utilisait des “sloops” qui étaient deux “runners” avec un morceau de travers. On chargeait les billots là-dessus et on charriait ça sur la neige pour aller

“domper” ça au bord du “creek”. J'aimais ça les chantiers... On descendait des côtes sablées... sur le flanc d'la montagne.

On aiguisait nos haches nous-mêmes avec des grosses meules d'environ trois pieds d'diamètre. On faisait attention à nos haches; sinon ça nous faisait de l'ouvrage supplémentaire le soir.

Avant l'arrivée des syndicats, y avait pas d'heures fixes. On partait l'matin pour arriver dans l'bois à la clarté. On r'venait encore à la noirceur et y avait souvent un mille ou deux à marcher pour r'venir au chantier. Sur le charriage c'était semblable. De plus, on devait s'lever au milieu d'la nuit pour soigner les chevaux.

On n'commençait jamais beaucoup avant l'premier janvier à chatroyer. Le “buck beaver” est le faiseur de grand chemin. L'automne, y commence avec une “gang” de dix ou douze hommes à faire et égaliser le chemin. Avant le charriage, y préparent le chemin. Y avait des grosses boîtes (ou citernes) sur des “sleighs” qu'on remplissait d'eau. Une fois le chemin bien couvert de neige on l'arrosait pour faire un chemin de glace.”

Le musée de Blind River a conservé cette photo où des ouvriers de chantier sont occupés à faire du "top loading" pour un "sleigh haul".

